

CONSERVATOIRE d'AUBAGNE / Année 2020/ 2021

PROTCOLE SANITAIRE –Septembre 2020

Ce protocole rappelle les consignes sanitaires qui s'appliquent au sein du Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique pour la rentrée 2020/2021. La transmission du virus s'effectuant par projection de gouttelettes et par contact physique, principalement par les mains, via des objets contaminés, en l'absence à ce jour de vaccin et de traitement spécifique, seul le respect des mesures préventives dans les activités d'enseignements et de pratiques collectives permet de limiter le risque d'infection.

Mesures générales sur le conservatoire :

- Sens de circulation : L'entrée dans l'établissement doit se faire par la porte principale.

Les parents devront laisser les enfants à l'entrée du conservatoire, ils seront pris en charge par l'équipe pédagogique et ramener après les cours devant l'entrée.

- Respect des gestes barrières :

- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement pour toutes les personnes de plus de 11 ans (sauf pendant la pratique artistique de certaines disciplines). Il appartient aux élèves de venir équipés de leur masque.

- Lavage obligatoire et intensif des mains avant et après le cours.

Mise à disposition de gel hydro alcoolique à l'entrée du Conservatoire
ainsi que dans les salles de cours

-La distanciation physique doit être respectée entre les personnes (minimum 1 mètre)

- **Mesures spécifiques pour les pratiques musicales :**

Pour les cours individuels :

-Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans (sauf instruments à vent)

-Lavage des mains obligatoire avant et après le cours

-Distanciation physique d'au moins un mètre entre 2 personnes et de deux mètres quand la pratique artistique produit beaucoup d'aérosols (chant, instruments à vent)

-Ecran plexiglass mis en place pour les instruments à vent

-Aération de la salle entre chaque élève

Pour les cours collectifs (formation musicale), les pratiques collectives et les ensembles :

Les pratiques instrumentales collectives et les ensembles reprendront de manière échelonnée, les professeurs communiqueront les dates de reprise aux intéressés.

Les cours de Formation Musicale (solfège) seront assurés normalement à partir du 14 septembre en respectant la distanciation entre chaque élève (port du masque obligatoire pour les élèves de plus de 11 ans comme pour les cours individuels)

- **Mesures spécifiques pour les cours de danse :**

-Les vestiaires resteront fermés jusqu'à nouvel ordre, les élèves devront donc arriver directement en tenue de danse.

-Chaussettes et chaussons à mettre dans le studio

-Bouteille d'eau individuelle reconnaissable obligatoire

-Port du masque obligatoire pour les déplacements au sein du conservatoire mais les élèves ne porteront pas de masque en cours. Le professeur portera un masque.

-Le professeur veillera au respect des distances entre chaque élève.

Responsabilité des élèves et des familles :

Dans l'intérêt de l'ensemble des usagers et des personnels, les personnes venant au Conservatoire doivent respecter les règles sanitaires mises en place au sein de l'établissement.

Les élèves et les parents d'élèves doivent être vigilants sur la surveillance des éventuels symptômes (fièvre, toux, fièvre...) avant de venir en cours au Conservatoire. Au moindre doute, les familles doivent s'abstenir de faire venir leur enfant au Conservatoire et garder celui-ci au domicile.

Dans le cas d'une suspicion de contamination ou d'un cas avéré de Covid, l'élève doit rester confiné à son domicile durant toute la période indiquée par les services de santé. Il est indispensable alors d'en informer le professeur et le secrétariat du Conservatoire le plus rapidement possible.